

Agreement on Scientific and Technological Cooperation

Canada and Germany have as many differences geographically as they do similarities politically and economically. The second largest country in the world, Canada's land surface is 28 times larger than Germany's. On the other hand, Germany's population of 82 million is nearly triple that of Canada's. Their close political relations are grounded in the common values and goals of two highly developed states. As democracies enjoying a high standard of living, Canada and Germany are highly regarded in the Western world. Free market economies prevail in both countries, as does the principle of freedom of science. In order to exploit and continue developing the resultant synergies, the two nations have established a stable and successful partnership in science and technology. The object in this partnership is to strengthen equally and reciprocally both nations' international competitiveness in science and the economy, i.e. our innovative capabilities and the prosperity of the citizens in both our lands.

L'Accord de coopération scientifique et technique

L'Allemagne et le Canada présentent autant de différences sur le plan géographique que de points communs aux plans politique et économique. Deuxième pays au monde de par la taille, le Canada a une superficie 28 fois supérieure à celle de l'Allemagne. En revanche, l'Allemagne compte 82 millions d'habitants, soit trois fois plus que le Canada. Si les relations politiques nouées entre eux sont si étroites, c'est parce qu'elles reposent sur la communauté de valeurs et d'objectifs de deux États ayant atteint un niveau de développement très avancé. Pays de régime démocratique et d'un niveau de vie élevé, l'Allemagne et le Canada jouissent d'une grande considération dans le monde occidental. L'économie de libre entreprise et le principe de la liberté scientifique y ont toujours été deux piliers. Afin de mettre à profit et de développer les synergies qui en résultent, l'Allemagne et le Canada ont établi un partenariat stable et fructueux dans le domaine des sciences et technologies. Le but de ce partenariat est de renforcer, sur la base de l'égalité et de la réciprocité, la compétitivité internationale des deux pays dans les domaines des sciences et de l'économie – autrement dit, de renforcer leur capacité d'innover et d'accroître la prospérité de leurs citoyens.



◀ On 7 April 1970, Prof. Dr. H. Leussink, German Federal Minister for Education and Science (right), receives Canadian Minister of Foreign Affairs M. Sharp (left) for a dialogue on the particulars of closer scientific and technological cooperation between the two countries.

◀ Le ministre allemand de l'Éducation et des Sciences, pr' H. Leussink (à droite sur la photo), accueille, le 7 avril 1970, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Sharp (à gauche sur la photo), en vue de discuter d'un renforcement de la coopération scientifique et technique entre les deux pays.